



AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE MARCHÉ DE TRAVAUX 2017 MAPA 60 VAR

IDENTIFICATION DE L'ORGANISME QUI PASSE LE MARCHÉ :

MAITRE D'OUVRAGE : CHAMBRE DE METIERS ET DE L'ARTISANAT DE REGION PACA
87 boulevard Périer 13008 Marseille
(Etablissement Public Administratif de l'Etat)

Equipe de Maîtrise d'œuvre : Cabinet BBG - Architecte : M. BAIXE

OPC : M. VARNIER

CT/SPS : QUALICONSUTL M. GAIDRY

OBJET DU MARCHÉ :

Le marché a pour objet le remplacement de 1 à 2 chaudières et le déboufrage de l'installation existante dans les locaux du Centre de Formation d'Apprentis Régional Campus de La Seyne sur Mer.

Offre de base : Remplacement d'une chaudière

Le marché fait l'objet de 2 options :

Option 1 : Remplacement d'une 2^{ème} chaudière existante

Option 2 : Mise en œuvre d'un déboufrage

NOMENCLATURE CPV PRINCIPALE :

45331000-6 Travaux d'installation de matériel de chauffage, de ventilation et de climatisation

45330000-9 Travaux de plomberie

FORME ET PASSATION DU MARCHÉ :

Marché unique passé en procédure adaptée conformément aux articles 27 et 28-I du décret 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics.

LIEU D'EXECUTION :

Centre de Formation d'Apprentis Régional Campus La Seyne sur Mer

68 allée des Forges

83500 LA SEYNE SUR MER

VISITE :

La reconnaissance des lieux est facultative mais vivement recommandée.

Personne à contacter pour la visite : M. BEGNIS au 04.94.10.26.80

DELAIS D'EXECUTION :

Les travaux devront être réalisés dans les plus brefs délais.

Le marché n'est pas reconductible.

VARIANTE :

Les candidats sont autorisés à proposer une variante. Ils devront obligatoirement chiffrer l'offre de base.

Ils indiqueront lisiblement « VARIANTE » sur leur proposition en additif et justifieront son intérêt technique, économique et/ou financier.

CRITERES DE SELECTION DES CANDIDATURES :

Les candidats doivent produire les pièces demandées (art. 4-5 du RC) conformément à l'article 48 du décret 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics.

Ils fournissent obligatoirement des renseignements permettant d'évaluer leur expérience, leurs capacités professionnelles, techniques et financières, leurs références pour des marchés de même nature...

C'est sur la base de ces documents que la CMAR PACA jugera des candidatures qui lui sont proposées et décidera d'analyser les offres.

CRITERES DE SELECTION DES OFFRES :

La CMAR PACA, pouvoir adjudicateur, après avis de la Commission des Marchés choisit l'offre économiquement la plus avantageuse en tenant compte des critères pondérés suivants :

Prix =50%

Qualités techniques de l'offre présentées dans le mémoire technique = 35% dont

- **Performances des chaudières (15%)**
- **Année de mise sur le marché des modèles proposés (10%)**
- **Références d'installation de même nature (10%)**

Délais de livraison et d'installation = 15%

DATE ET HEURE LIMITES DE RECEPTION DES OFFRES :

Les offres doivent parvenir avant le **24 novembre 2017 à 12 h 00.**

La date prise en compte est celle de la réception du pli contenant l'offre par le pouvoir adjudicateur dans les conditions définies dans le règlement de la consultation.

CONDITIONS DE PAIEMENT :

Le paiement s'effectuera par virement, dans le délai de 30 jours.

MODALITES ESSENTIELLES DE FINANCEMENT :

Fonds propres de la CMAR PACA.

LANGUE DEVANT ETRE UTILISEE DANS L'OFFRE :

Français.

MONNAIE :

Les prix sont rédigés en Euros.

MODALITES D'OBTENTION DU DOSSIER :

Le Dossier de Consultation complet peut être téléchargé (www.e-marchespublics.com) ou retiré sur place (prise de rendez-vous préalable) ou demandé (pour une expédition par courrier ou par voie électronique) à la **CHAMBRE DE METIERS ET DE L'ARTISANAT DE REGION PACA DELEGATION DU VAR - Direction des Affaires Juridiques - Avenue des Frères Lumière - La Valette - CS 70558 - 83041 TOULON Cedex 9** de 8H30 à 12H00 et de 13H45 à 16H00.

Tél : 04 94 61 99 78

Adresse e-mail : e.pierlot@cmar-paca.fr

DATE D'ENVOI DE L'AVIS DE CONSULTATION A LA PUBLICATION : Le 7 novembre 2017